

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
ASSEMBLEE DE CORSE**

2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2014

REUNION DU 25 SEPTEMBRE

N° 2014/O2/034

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Nadine NIVAGGIONI
au nom du GROUPE « FEMU A CORSICA »**

OBJET : PDRC : Désengagement de l'Etat

Pour la première fois, la vision de la politique agricole que nous défendons à *Femu A Corsica* a trouvé une traduction réelle dans les orientations stratégiques présentées le 8 novembre dernier. Elles sont le fruit d'une large concertation avec les acteurs investis du monde rural.

En votant ces orientations, les élus de notre Assemblée, ont exprimé clairement la volonté d'engager l'agriculture corse sur la voie d'une nouvelle stratégie politique : où le saupoudrage est remplacé par la définition de priorités, où l'agriculture de rente est abandonnée au profit d'une agriculture de production, où la formation rythme le parcours de ses acteurs, où l'installation fait l'objet d'une plus grande sécurisation, où les circuits courts et la diversification des activités sont favorisés, en somme une politique agricole adaptée aux spécificités de l'agriculture corse et de son territoire.

Nos ambitions dépassaient même, la gestion du 2nd pilier de la PAC, puisque l'obtention de la gestion du 1^{er} pilier, à savoir la gestion des aides directes à l'agriculteur, a fait l'objet d'un amendement à la Loi d'Avenir.

Pour *Femu A Corsica*, c'était l'occasion de maîtriser complètement notre politique agricole, rurale et forestière

Le Ministère a refusé.

En tant que nationalistes corses, *Femu A Corsica*, vous vous en doutez, est particulièrement attaché à ce principe de gouvernance et ne cessera de le réclamer.

Ces nouvelles dispositions auraient pu amorcer un véritable changement et donner à ce secteur d'activité une place centrale.

Paradoxalement, au moment où la Corse développe une stratégie innovante, propose des mesures incitatives et décline des moyens réalistes en

maintenant son même niveau d'engagement que précédemment, l'Etat, lui, se désengage.

Son désengagement dans le PDRC s'élève à 24 millions d'euros.

La Corse est la région de France qui subit le plus fort taux de désengagement de l'Etat.

Comment doit-on interpréter le désengagement de l'Etat dans ce contexte ?

Non seulement, **il se désengage** financièrement au point d'ébranler ce qui a été décidé par notre Assemblée, mais **il se dégage** aussi de ses propres responsabilités.

La compétence relative à la DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies) et dans le cas qui nous concerne, l'entretien des pistes, exercé jusque-là par les Conseils Généraux, sur fonds directs du Ministère, vient s'inscrire désormais, sur décision unilatérale du Préfet de Corse, dans le futur PDRC.

Ce sont encore 4 millions d'euros que l'Etat ne déboursa pas et une nouvelle mesure que l'Etat a dégage vers le PDRC.

Ce sont en tout 28 millions d'euros que l'Etat ne sortira pas de sa poche.

Cette situation nous conduit à se demander si le conservatisme n'est finalement pas préféré à toute évolution profitable de la politique agricole, rurale et forestière de la Corse ?

Si la position de l'Etat en la matière était maintenue, la Corse n'aurait pas les moyens de sa politique et pendant 5 ans au moins, et pendant 5 ans encore, le développement rural n'aurait pas de perspective cohérente et subirait le bricolage d'une politique escamotée, nous ne pouvons pas nous le permettre. L'Etat doit soutenir l'élan que nous sommes en train de nous donner.

Aussi, le groupe *Femu A Corsica* vous demande, Mrs Les Présidents de l'Exécutif et de l'ODARC, de solliciter la rencontre d'une délégation d'élus de notre collectivité auprès du Ministre de l'Agriculture, pour réétudier ensemble la position de l'Etat et ses engagements sur ce programme.

Je vous remercie